

# AMI « Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 – Période 2019-2023 »

## Résultats de la sélection des projets

---

L'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 – Période 2019-2023 » a été mis en ligne sur le site de l'AFB le 7 février 2019. Les candidats ont pu déposer leur candidature jusqu'au 8 mars 2019.

Au total, **24 candidatures ont été déposées** dans les délais :

- 15 portant sur des mesures de restauration ou entretien de milieux ouverts,
- 9 sur des mesures de restauration ou entretien de mares.

Les projets ont été évalués selon les critères suivants :

- l'expertise du (des) candidat(s) pris individuellement, incluant la qualité technique de l'offre, et, s'il y a consortium ou autre modalité contractuelle multi partenariale, sa pertinence dans son ensemble ;
- l'adéquation de cette expertise et de la répartition des tâches du projet entre les partenaires avec les actions qu'il(s) propose(nt) de porter ;
- la pertinence du choix des indicateurs optionnels (de la boîte à outils) à suivre en plus des indicateurs du socle avec les enjeux de la mise en place des mesures de gestion ;
- la mise en place de suivis selon le modèle BACI (*before after impact control*) : comparaison avant/après travaux et/ou site géré/témoin ;
- la mise à disposition de données complémentaires aux données qui seront récoltées par les suivis d'indicateurs du cadre méthodologique ;
- l'inscription du projet dans une logique d'ensemble avec les autres projets, notamment en termes d'habitat visé ou de répartition géographique <sup>1</sup>;
- l'adéquation du délai de réalisation au projet présenté ;
- l'adéquation du coût au projet présenté.

La sélection des projets a été discutée par un comité de sélection composé de représentants d'AgroParisTech, l'AFB, la DREAL PACA, l'Université de Bretagne Occidentale et l'UMS PatriNat.

Le total de financements demandés par l'ensemble des 24 projets s'élevait à 934 467 €.

**L'évaluation a permis de retenir 12 projets : 7 pour des milieux ouverts et 5 pour des mares**, pour un montant total de 347 425 € HT. Les projets retenus sont listés dans le tableau page suivante.

Par ailleurs, le comité de sélection a également statué sur les deux mesures qui seront étudiées pour la prochaine vague (2020-2024), à partir d'une analyse préalable de l'UMS PatriNat sur une présélection de mesures. Ont été retenues les **retards de fauche et les mesures portant sur les haies et éléments arborés**.

---

<sup>1</sup> Pour les milieux ouverts, étant donné qu'une majorité des projets reçus concernaient des pelouses sèches calcaires, il a été décidé de ne sélectionner que des projets portant sur des pelouses pour multiplier les réplicas sur ce type d'habitat et ainsi aboutir à une évaluation plus fiable. Sur le second critère, en revanche, au vu du nombre limité de projets retenus, il a été décidé de donner la priorité à la qualité technique individuelle des projets plutôt que de rechercher une répartition géographique équilibrée.

Tableau 1 : Sites, porteurs de projets et localisation des projets retenus

	Sites Natura 2000	Structure	Région	Domaine biogéo.			
				ATL	ALP	CON	MED
<b>Mares</b>	Landes, mares et bois acides du Plateau de Sorrus Saint Josse, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil - FR3100491	CEN Nord-Pas-de-Calais	HdF	X			
	ZPS Ecozone du Forez - FR8212002 ZSC Milieux alluviaux de la Loire – FR8201765	FNE Loire	AURA			X	
	ZSC Pelouses, landes et habitats rocheux des gorges de la Loire - FR 8201763 ZPS Gorges de la Loire - FR 8212014	Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire	AURA			X	
	Petite Montagne du Jura – FR4301334	Fédé départementale chasseurs Jura	BFC			X	
	Le Calavon et l'Encreme - FR9301587	PNR Luberon	PACA				X
<b>Milieux ouverts</b>	Lande de la Borie - FR7300879	ADASEA d'Oc	Occit.	X			
	Monts du matin, combe Laval et val Sainte-Marie - FR8201692	PNR Vercors	AURA		X		
	ZSC Pelouses, landes et habitats rocheux des gorges de la Loire - FR8201763 ZPS Gorges de la Loire - FR 8212014	Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire	AURA			X	
	Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône - FR8201653	Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses Affluents	AURA			X	
	Chaîne des Puys - FR 8301052	PNR Volcans d'Auvergne	AURA			X	
	Site de Palmont - FR8302016N	CEN Auvergne	AURA			X	
	Pelouses et forêts du Barséquanais - FR2100251	CEN Champagne-Ardenne	Gd Est			X	



Figure 1 : Localisation des projets retenus. En bleu : projets mares ; en vert : projets milieux ouverts